



NPA

sante-secu-social.npa2009.org

VACCINATION OUI OBLIGATION ET SANCTIONS NON

« Je l'ai dit, je le répète : le vaccin ne sera pas obligatoire. »

E. Macron 27/12/2020

« Pour les personnels soignants et non soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation de handicap... la vaccination sera rendue obligatoire. »

E. Macron 12/07/2021

« Si vous êtes soignant et que vous n'êtes pas vacciné, vous ne pourrez plus exercer et vous ne serez plus payé. »

O. Véran, 12/07/2021

Réniant une nouvelle fois ses promesses, E. Macron a annoncé, dans son allocution du 12 juillet, la vaccination obligatoire pour les personnels de santé et toutes celles et ceux en contact avec des personnes « fragiles ». Quelques minutes plus tard, le Ministre de la santé assurait le service après vente : au delà du 15 septembre les recalcitrantEs ne seront plus autorisés à travailler et seront privés de salaire. S'ils/elles persévèrent un mois plus tard, ils seront licenciés.

Courant une nouvelle fois derrière le virus et confronté à la rapide montée en puissance d'une « 4^e vague » Macron est de nouveau incapable d'apporter d'autres solutions que les recettes autoritaires et inefficaces qui n'ont pas fonctionné.

OUI, LA VACCINATION EST UN ENJEU DÉCISIF POUR SORTIR DE CETTE PANDEMIÉ

Plus le temps avance, plus la vaccination montre son efficacité, tant pour limiter les contaminations que pour protéger des formes les plus graves de la maladie. Les premierEs concernéEs sont celles et ceux qui vivent de leur travail, les jeunes, les retraités, les plus précaires, sans logis, sans papiers, sans droits. Assurer l'immunité collective, et de ce fait, sauver des vies, réduire les catastrophes sociales accélérées par l'épidémie est un enjeu décisif.

• L'heure est à se mobiliser pour convaincre, les collègues et la population par le débat et les arguments, à aider celles et ceux qui en ont besoin à se tester, se protéger et s'isoler.

• Tout doit être fait pour faciliter la vaccination en allant au devant de celles et ceux qui ne peuvent ou ne sont pas encore convaincuEs.

• Il faut aussi imposer à ceux qui gouvernent le monde, la levée des brevets et la réquisitions des entreprises pharmaceutiques pour permettre une vaccination universelle, sans laquelle, la répétition de « vagues », de plus en plus contagieuses et virulentes

est inéluctable.

C'est l'exact contraire des mesures annoncées hier par Macron pour qui « ceux qui savent » (même s'ils n'ont cessé de se tromper) imposent leurs décisions « éclairées » à un peuple « ignorant » aux « gens de rien » quand ils ne sont pas « illettrés ». C'est ce qu'il appelle « jouer collectif »!

LES SOIGNANTS BOUCS ÉMISSAIRES ?

Il y a un an les soignantEs étaient des « héros », que Macron voulait faire défiler le 14 juillet et à qui il voulait distribuer des médailles, pour être montés vaillamment « au front ».

Aujourd'hui ceux qui hésitent sont presque devenus des traîtres coupables de faire circuler la maladie, menacés d'être privés de salaire puis d'emploi.

Mais au bout du compte nous ne sommes toujours que des petits soldats tout juste bons à marcher au pas, à obéir et à exécuter les ordres du « chef ».

Il y a un an pouvoir n'avait guère de scrupules sur les risques de contamination, quant il envoyait « au front », sans masques appropriés, avec des sacs poubelles faute de surblouses, quand les directions hospitalières imposaient à ceux qui étaient contaminés de reprendre le travail, s'ils n'avaient plus de symptômes.

En stigmatisant les hospitaliers, l'exécutif espère détourner l'attention de ses propres responsabilités dans la remontée de l'épidémie, et dans le délabrement d'un système hospitalier, qui sera encore moins capable de faire face, faute de personnel et de moyens à la 4^{ème} vague.

Les promesses de moyens supplémentaires pour l'hôpital et les EHPAD, sont restées du vent, les conditions de travail et d'accueil des patients continuent de se dégrader, le management autoritaire et répressif des directions a repris de plus belle, provoquant écoeurement et démissions.

La première conséquence des annonces de Macron sera d'accélérer les départs, qui se multiplient depuis des mois, fragilisant encore un peu plus l'hôpital.

LES MÊMES MÉTHODES AUTORITAIRES POUR TOUTE LA SOCIÉTÉ

Au-delà de l'obligation vaccinale pour les soignantEs, l'extension brutale du Pass sanitaire à beaucoup de lieux de vie en août (cafés, restaurants, centres commerciaux hôpitaux, maisons de retraite mais aussi dans les avions, trains et cars pour les longs trajets) relève de la même « méthode », celle de la contrainte, voire du passage en force.

Tout cela n'est que la continuation de la façon autoritaire dont Macron veut aussi nous imposer une série de recul sociaux. vantant « *notre modèle [...] fondé sur le travail et le mérite* » (!), le PDG de la République française a aussi indiqué qu'il y aura bien une réforme des retraites dès que la situation sanitaire le permettra, fixant un objectif – « *l'âge de départ doit être plus tardif* » – prétendument pour « *offrir une pension digne* » !

« *À la rentrée nous aurons rendez-vous avec notre avenir* », conclut Macron. Chiche ! Mais c'est bien dans la rue que se scellera d'abord le sort de sa politique, tant l'incurie de ses mesures contraignantes en matière de santé publique que sa volonté de mettre en œuvre l'agenda des reculs sociaux qu'il entend imposer.

Une vaccination est efficace et sûre

Avec un recul de 7 mois et de 2,7 milliards de doses injectées. l'expérience montre que les risques potentiels sont très restreints, et ne peuvent être mis en balance avec les milliers de morts et de cas graves évités par la vaccination.

- des effets secondaires sont soit immédiats, soit au bout de 4-5 mois maximum. assez clairement connus, limités par l'interrogatoire et les indications d'âge (pas d'Astra Zeneca avant 55 ans pour réduire les risques de thrombo-phlébites).
- Une efficacité remarquable. Le système de santé anglais vient de publier ses chiffres. Être vacciné évite 55 à 70% des contaminations, 90% des hospitalisations, et 98% des décès. Et l'institut Pasteur nous apprend que « *le risque de transmission à partir d'un individu non vacciné est 12,1 fois supérieur à celui d'un individu vacciné* ».

